

ISSN : 2118-2000

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES



Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Site : www.amopa69.fr



Photo : © *Guillaume Cannat* « Vénus brille dans [l'arbre d'Anna](#), à la base de la lumière zodiacale qui pointe son doigt fantomatique vers les Pléiades ». 20 février 2020 sur le Causse Méjean
Extrait du Site : www.leguideduciel.net

Lettre Trimestrielle PRINTEMPS 2020

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, 5 rue Anselme –Lyon 69004

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	03
Homage au Recteur NIVEAU	04-05
<u>ACTIVITÉS PASSÉES :</u>	06
<u>COMPTES RENDUS</u>	
Conférence par Jean-Charles BONNET « Lyon et le cinéma »	07-11
Conférence par Louis GIRARD « Les oiseaux dans les jardins »	12-14
Vœux de nouvel an du 16 janvier 2020	15-16
Conférence par Thierry SAUDEJAUD « l'UNICEF : histoire, mission et actions »	17-22
Remise de médailles aux Chevaliers des Palmes académiques nommés en 2019	23-25
Visite de RENAULT TRUCKS du 4 février 2020	26-29
<u>ACTIVITÉS FUTURES</u>	
Le 22 juin 2020 : conférence par Jean-Louis COPPÉRÉ « la Sicile »	30 31
Dons du livre	32
<u>INFORMATIONS</u>	
Nouveaux adhérents	33
Décès	33
Recueil des activités culturelles de la section et dons	34
Cotisation/abonnement 2020	35
Bulletin d'inscription des sympathisants	36
<u>EN COUVERTURE</u>	
Sommaire	02
Le bureau	37
Le nœud au mouchoir	38

Lettre Trimestrielle «Printemps 2020»

Directeur de publication : Jean-Pierre POLVENT

Rédacteur en chef : Yves QUINTEAU

Mise en page, composition : J.DAUPHIN, J.ABBAL-LOISY, Jean-Marie PALLIER

Comité de lecture : Jacqueline DAUPHIN, Jacqueline ABBAL-LOISY
Yves QUINTEAU, Gérard HEPP.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans la période difficile que nous traversons et qui paralyse notre pays, je voudrais vous assurer de notre plus vif soutien.

L'important est de se protéger car la santé est notre bien le plus cher.

En tant que personne et le plus souvent également en tant que parents ou grands- parents, nous souffrons d'être éloignés de nos proches.

Cependant et même si rien ne remplace le contact physique les moyens modernes de communication constituent une aide appréciable pour se sentir moins isolé et conserver ainsi une vie sociale, certes réduite, mais réelle.

Dans ce contexte exceptionnel nous avons été contraints et nous en sommes désolés de suspendre nos activités nécessitant la présence physique de personnes (assemblée générale, visites, conférences, concours...) pour conserver uniquement celles pouvant être organisées à distance au moyen d'internet (bureau, certains jurys...).

L'AMOPA s'adapte donc à cette situation nouvelle et met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour que son fonctionnement soit le moins perturbé possible.

Nos activités reprendront leur cours habituel dès que la situation sera redevenue normale.

En attendant, toutes les informations utiles vous seront diffusées par mail ou via notre site internet www.amopa69.fr

Dans l'espoir d'un retour rapide à la normale je vous renouvelle notre soutien et vous adresse nos très amicales pensées.

Yves QUINTEAU
Président de la section

HOMMAGE AU RECTEUR MAURICE NIVEAU

Cher Maurice, je le relate dans mon dernier livre¹, lorsque je pense à vous, le premier mot qui me vient à l'esprit c'est CONFIANCE. D'abord celle que vous m'avez accordée alors que je n'avais que 43 ans en me proposant d'être à vos côtés, pour assurer la responsabilité de la Mafpen de Lyon. Puis, pendant quatre ans, en me faisant bénéficier, comme tous vos collaborateurs, de ce climat extraordinaire que vous entreteniez autour de vous. Chaque mois, en État-major selon votre expression, nous raffolions de vos comptes-rendus des réunions des recteurs à Paris, toujours clairs, fins, ciselés et subtilement distancés, marqués de votre humour un peu British. Il ne vous serait pas venu à l'idée d'annoncer une circulaire ! Votre confiance, enfin, quand vous m'avez proposé de devenir le chef de projet du futur IUFM de l'académie de Lyon.

Au moment de notre première rencontre, en 1986, j'ignorais que j'allais bénéficier des lumières et de l'expérience d'un « monument » de l'État républicain² qui avait été nommé recteur³ à 41 ans et fut directeur de cabinet du ministre Christian Beullac. J'appris aussi ce que l'économiste aux écrits réputés que vous étiez, devait au professeur Raymond Barre.

L'important pour vous, c'étaient les personnes. Vous teniez aux échanges en face à face, privilégiant avant tout la communication orale. Vos années passées à Londres avaient contribué à forger votre style unique, fait d'amabilité et de courtoisie, ce qui ne vous empêchait nullement de décider ce qui vous revenait de droit. Pour mon management, je n'ai eu de cesse de vous prendre comme modèle.

Avec Annie vous aviez construit un équilibre remarquable entre le registre professionnel, votre famille et vos relations amicales. Vous réunissiez vos collaborateurs certains soirs à la Résidence où, sous la vigilance d'Annie – qui a beaucoup inspiré mon épouse - on mangeait, buvait et parfois dansait. Peu à peu, certains passaient du cercle large des collaborateurs à celui plus étroit des amis que vous invitiez à Saint-Martin d'Uriage, puis, plus tard dans votre appartement à Bron.

¹ -Propos iconoclastes sur le système éducatif français, 2019, Paris, Berger-Levrault

² -Que Jean-Pierre Chevènement qualifia de « Prince des recteurs » !

³ -En 1967, par le Général de Gaulle, votre référent. Puis vous avez exercé, sans interruption, des responsabilités sous les présidences de Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. C'est exceptionnel !


Claudine et moi savons comment, avec Annie et votre famille, vous avez traversé le très dur moment de la vie qui vous a frappé. Vous avez forcé notre admiration.

Ces dernières années, je pense avoir joué un rôle dans votre intérêt pour Internet. Sachant ce qui vous faisait réagir, mon grand plaisir, était de vous envoyer un message sur un point d'actualité nationale ou internationale. Très souvent, rapide comme Lucky Luke - c'était votre style - vous m'appeliez par téléphone, voulant en savoir plus et me livrer vos commentaires affutés. Vous restiez remarquablement informé de tout. Le Brexit vous a beaucoup mobilisé. Vous avez écrit plusieurs conférences et, en renonçant à ses fonctions, Theresa May vous a privé de l'une de vos sources favorites d'inspiration. Nous en avons encore parlé par téléphone il y a quelques jours à peine !

Alors que je tutoie facilement et qu'entre recteurs c'est de mise, jamais, même au tennis, je ne vous ai tutoyé tant mon respect envers vous était grand. Après ma nomination à Clermont-Ferrand je vous ai appelé pour vous poser une question essentielle : comment peut-on continuer à jouer au tennis quand on est recteur ? J'ai mis en œuvre vos conseils et, quelques mois plus tard, avec Annie, vous êtes venus en Auvergne voir ce qu'il en était. Bien sûr, vous aviez apporté votre raquette et nous sommes allés sur un cours de l'ASM où, comme d'habitude, vous avez joué pour gagner, montant sans cesse au filet. Vous aviez alors 75 ans ! Même en ce domaine, cher Maurice, je tente de suivre votre exemple.

Annie et votre famille, une véritable famille, sont assurées de notre profonde amitié.

Alain BOUVIER
Ancien recteur
24/02/2020



ACTIVITÉS PASSÉES

LYON ET LE CINÉMA

Conférence de Jean-Charles BONNET, agrégé de l'Université (Histoire)

Mardi 19 novembre 2019



La ville des Frères Lumière, devenue, depuis dix ans, la capitale « rêvée » du cinéma, grâce à son Festival d'octobre, est aussi la cité où furent tournés - comme l'a si bien montré Thierry Frémaux - quelques-uns des premiers films de l'Histoire du Septième Art. C'est également à Lyon que, 2 rue de la République, furent projetées le 25 janvier 1896, les premières réalisations cinématographiques, juste après Paris.

« image issue de la banque d'images fkickr.com »

1/ Les salles de cinéma de Lyon

À Lyon, comme partout en France, « l'art de voir fut d'abord un art de foire » et les noms de Jérôme Dulaar et de Melchior (Pinard) s'imposent immédiatement à l'historien ! Ces forains projetaient sur des draps passés au lait de chaux de petits films achetés notamment à Charles Pathé, l'un des deux pionniers (avec Léon Gaumont) de l'industrie du cinéma. Dulaar comme Melchior finirent par se sédentariser.

Au départ, sur l'avenir de cette invention subsistaient bien des doutes, ce qui explique pour les salles un taux élevé de « mortalité infantile » mais surtout une polyvalence qui dura, parfois, fort longtemps. Beaucoup de salles de spectacles ne furent pas, d'entrée de jeu, complètement vouées au cinéma : le Septième Art y fit bon ménage, notamment avec le music-hall. D'ailleurs, longtemps, dans les annonces du « *Progrès* », music-hall et cinéma furent présentés sous la même rubrique.

Comme l'a bien montré Renaud Chapelain, le système dominant de distribution de Pathé et de Gaumont ne fit pas obstacle à une stupéfiante floraison de cinémas de moindre importance, « commerces de proximité » ou cinémas paroissiaux. Mais à ceux-là échappaient, lors de leurs sorties, les films majeurs, monopolisés par les « grandes surfaces » de la presqu'île.

En vue cavalière, disons que, pour toutes ces salles, il y eut deux grands tournants : l'arrivée du cinéma « sonore et parlant » au début des années trente et la mutation des années 1980, explicable par de multiples facteurs :

présence en nombre de téléviseurs dans les foyers, politique agressive de l'UGC passé au secteur privé en 1971, rapprochement des deux vieux concurrents Gaumont et Pathé.

L'arrivée du cinéma parlant (premier film à Lyon au « *Tivoli* », en mars 1929) décida nombre de propriétaires de salles jusqu'ici polyvalentes à passer entièrement au cinéma. Se développa aussi la pratique du « cinéma permanent », que Jean Cocteau fustigeait en 1951. Bertrand Tavernier nous a conté, dans ses livres ou films de souvenirs, de pittoresques anecdotes sur la vie de ces cinémas permanents lyonnais, par exemple le « *Splendor* », rue Puits Gaillot. Le « permanent » donnait tout son sens au métier des « ouvreuses » et à leurs deux outils de travail : la lampe électrique et le panier de friandises. Dans son « *Dictionnaire amoureux du cinéma* », Jean Tulard regrette la disparition de ces animatrices de la pénombre.

De grands et beaux cinémas, souvent proches les uns des autres, ornaient le centre de Lyon : Royal-Aubert, Majestic, Tivoli, Scala, Grolée et Ciné-journal. La modernisation du Pathé-Palace, qui s'appelait alors le Pathé-Nathan, retint, en 1933, l'attention des journaux parisiens : 1 800 places et... la climatisation ! Sur la rive gauche, on admirait le « *Lumina-Gaumont* », ancienne brasserie (elle en gardait le profil, cours Vitton) et l'« *Eldorado* » (cours Gambetta) avec sa magnifique salle qui, ultérieurement, servit de décor pour le film « *La chair de l'orchidée* ». Saluons aussi le « *Chanteclair* » sur le boulevard de la Croix-Rousse !

La création de multiplex - où selon le slogan de l'UGC : on partage « *plus que du cinéma* » - a transformé, autour de l'année-pivot 1985, le centre de Lyon en un cimetière de cinémas. L'un d'entre eux a fait place à un marchand de chaussures, un autre à un centre dentaire. Un troisième a muté en un grand commerce de produits pour dessinateurs et peintres. Et l'entrée, autrefois destinée aux spectateurs de l'« *UGC Concorde* » est devenue celle des marchandises du magasin *Habitat*. Quant à l'ex-Scala, rebaptisée « *Les 8 nefs* », morte plus tardivement, elle laisse une sorte de friche au cœur de la Presqu'île. Ailleurs, le « *Lumina-Gaumont* », le « *Chanteclair* » et « *l'Eldorado* » ont été purement et simplement rasés.

Trois salles d'aujourd'hui me semblent mériter une mention particulière. Le « *Pathé-Bellecour* » qui, au centre de Lyon, est le grand témoin des heures glorieuses d'avant et d'après la Seconde guerre mondiale. Le « *Comédia* »

(avenue Berthelot, juste en face du bâtiment où furent torturés tant de résistants), réquisitionné par les Allemands en 1943, détruit par le bombardement de mai 1944, reconstruit et repris par l'UGC, abandonné et laissé pour mort mais revenu à la vie et même agrandi. Enfin le valeureux cinéma « *Saint-Denis* », vestige bien vivant à la fois des cinémas paroissiaux et des « commerces de proximité » de surcroît modèle pour d'autres cinémas associatifs de la banlieue lyonnaise.

Depuis quelques années, le dynamique Institut Lumière propose non seulement une belle salle, rue du Premier film, mais a repris et modernisé trois salles au long parcours (Terreaux, Bellecour et Fourmi), dans la droite ligne des cinémas d'Art et d'essai.

2/ Lyon dans le cinéma

Aucun des films tournés à Lyon ne figure au box-office des cent premiers films français. Il est vrai que les réalisations d'avant 1945 ne comptent guère et que le gros rire ne sied pas à l'ancienne capitale des Gaules. Rien de comparable au Gendarme de Saint-Tropez ! Le prouve le ratage de « *La Divine poursuite* » de Michel Deville, un réalisateur d'ordinaire si subtil. Toutefois, « *L'Armée des ombres* », qui montre magistralement les heurs et malheurs d'un mouvement de Résistance, est un film bien placé dans le classement des œuvres programmées à la télévision.

Comme Philippe Roger l'a bien souligné (*Lyon, lumière des ombres*), le rôle de Lyon en tant que « capitale de la Résistance » a suscité comme jamais après 1945, l'intérêt des réalisateurs. Ce fut d'abord « *Un revenant* », qui reprenait une ténébreuse histoire criminelle de l'entre-deux-guerres, un fait divers que le romancier Henri Béraud avait déplacé dans le temps et dans l'espace pour son roman « *Ciel de suie* ». Autre revenant : **Louis Jovet**, figure centrale du film !

L'année suivante, une autre réalisation (*Coïncidences*) baladait le héros, en quête d'un emploi, dans divers quartiers de Lyon.

Outre « *L'armée des ombres* », la Résistance lyonnaise suscita d'autres productions, dont le film de Bresson : « *Un condamné à mort s'est échappé* », reconstitution fidèle, dans la prison Montluc, de la préparation et de l'évasion du résistant Henry Devigny. Interprété par des acteurs quasiment inconnus, ce film, épuré et presque mystique, est un pur chef d'œuvre.

Le témoignage de Lucie Aubrac, « *Ils partiront dans l'ivresse* » fut l'objet de deux films. La sortie du premier « *Boulevard des Hirondelles* », retardée faute de distributeur, passa presque inaperçue. Le second « *Lucie Aubrac* », qui prenait quelques libertés avec l'Histoire, connut un succès modéré.

D'autres productions tournèrent autour des histoires de gendarmes et de voleurs, ou plutôt de « flics et de voyous », pour parler comme les deux frères Papet, natifs de Caluire - l'un flic, l'autre voyou- dont l'histoire fut romancée dans le film « *Les liens du sang* ». C'était déjà le même schéma dans « *Les voleurs* », deux frères dans des camps adverses, produit quelques années plus tôt. Quant au film « *Les Lyonnais* », à partir du témoignage d'Edmond Vidal, « *Pour une poignée de cerises* », il complète bien cette série policière.

On pourrait, certes, évoquer tous les titres, minutieusement recensés dans la publication de Bruno Thèvenon : « *Lyon au cinéma* ». Mais nous préférons parler, fut-ce brièvement, des œuvres de réalisateurs lyonnais et pour commencer de Bertrand Tavernier. Pour lui, « *tourner à Lyon était un pèlerinage*. » Il fit ce pèlerinage, soutenu par Philippe Noiret, dès son premier film « *L'Horloger de Saint Paul* », en 1974. Il continua avec « *Une semaine de vacances* », en 1980, histoire d'une enseignante en déprime, inspirée par le livre de Duneton « *Je suis comme une truie qui doute* ». Et même dans un film qui se passe outre-Atlantique, (« *Autour de minuit* »), Tavernier ne peut s'empêcher de faire faire à son héros un sympathique petit tour à Lyon.

Dans deux réalisations assez éloignées l'une de l'autre : « *Coup de foudre* » et « *Pour une femme* », Diane Kurys a narré quelques moments forts et douloureux de l'histoire à Lyon de ses parents, un couple plutôt mal assorti. Dans son roman, « *Gamines* », Sylvie Testud parle également de ses parents séparés après la naissance d'une troisième fille. Notre lyonnaise figure parmi les actrices du film tiré de son livre, délicatement porté à l'écran par Eléonore Faucher. Quant à Jacques Deray, il plante son décor dans un immeuble de la place Bellecour pour un huis clos étouffant : « *Un crime* ».

3/ Ombres et lumières

Quelle est l'image de Lyon à travers ces réalisations et bien d'autres ? Cette image est ambivalente.

La ville n'est souvent qu'une étape au cours d'une cavale (« *L'insoumis* », « *La sirène du Mississippi* ») ou lors d'une permission de taulardes (« *Au pays des Juliets* »). Avec « *Regarde les hommes tomber* », Lyon n'entre en scène que pour que s'accomplisse un crime de sang !

Si l'on prend en compte les films de flics et de voyous, précédemment cités, et quelques autres comme « *Vielle canaille* », on imagine aisément une première image angoissante de Lyon : clandestinité, planques, prison, commissariats, Palais de justice...

Plus ambiguë, la ville « *des secrets et du repli intérieur* » pointée par André Téchiné. Les rues étroites du Vieux Lyon, les escaliers qui dégringolent de la Croix rousse sont autant de motifs d'heureuses surprises ou de peurs. « *La ville m'apporte son mystère* » confesse le réalisateur lyonnais Jacques Deray.

Mais la présence de deux fleuves, qui sont les éléments les plus souvent filmés (et la Saône deux fois plus que le Rhône) donne à Lyon des reflets inégalés, tout comme son ciel changeant, parfois « *lavé de pluie* ». C'est la « *qualité rare de la lumière* » qui avait attiré à Lyon le metteur en scène André Cayatte pour « *Verdict* ».

Michel Deville, cité par Bruno Thèvenon, résume excellemment le sentiment général : « *Ville aux ressources inépuisables, photogénique par excellence, avec ses reflets d'eau, de lumière et son architecture hétéroclite.* » Des années plus tôt, un personnage du film « *Un Revenant* » avait affirmé : « *Les peintres lyonnais ne quittent jamais Lyon. Ils savent très bien qu'ici, ils ne manqueront jamais de paysages et qu'ils n'en trouveront pas de plus beaux ailleurs* ».

Deux films, sortis en 2019, pourraient symboliser cette ambivalence de Lyon : « *Grâce à Dieu* », côté sombre (pédophilie et procès) et plus souriant : « *Alice et le Maire* », comédie douce-amère sur l'usure du pouvoir. Ces deux réalisations nous offrent de splendides paysages lyonnais, notamment de Fourvière.

Un dernier mot pour redire le succès croissant du « *Festival Lumière* », belle manifestation « patrimoniale ». Hommage donc à ses créateurs, organisateurs et programmateurs ! Mais hommage aussi à ses fidèles bénévoles et aux spectateurs lyonnais si nombreux et si vibrants !

Jean Charles BONNET

LES OISEAUX DE NOS JARDINS, UNE BIODIVERSITÉ MENACÉE

Conférence de Louis GIRARD,
Professeur agrégé de biologie, professeur honoraire de CPGE

Lundi 9 décembre 2019

- **Un constat en France**

Le Museum National d'Histoire Naturelle et le CNRS ont mené indépendamment, de 2001 à 2017 une enquête pour dénombrer les populations d'oiseaux sauvages selon des méthodes très scientifiques... et patientes.

Le constat est simple et triste : en moins de 20 ans les populations d'oiseaux en France, ont régressé de 1/3 de leurs effectifs. Ce constat est le même un peu partout en Europe.

- Les milieux agricoles sont les plus affectés par ces disparitions et nettement plus que les milieux forestiers.
- Les oiseaux « généralistes » (ex : pie, étourneau etc.), plus tolérants pour leur alimentation et leurs lieux de nidification, capables de s'adapter à la présence des humains sont stables ou en progression.
- Les oiseaux « spécialisés » (bouvreuil, ...) plus exigeants pour leurs aliments favoris et les lieux où ils peuvent se reproduire en paix, sont parfois en nette régression.

Les jardins sont des milieux particuliers : c'est un simple espace privé de quelques ares, très artificiel parce que « tiré à 4 épingles » ou bien, moins soigné et un peu plus sauvage ; ce peut être un parc privé et très arboré de quelques hectares, soit un milieu hautement favorable aux oiseaux. Mais de plus en plus, l'urbanisation galopante des banlieues aboutit à des micro-parcelles, où les arbres et les haies sont rares, par conséquent où les lieux de vie des oiseaux sont de plus en plus restreints. Enfin, les jardins privés des banlieues reçoivent des visites hivernales d'oiseaux sauvages (s'ils existent encore dans les bois ou les espaces agricoles), dont la fréquence des visites près de nos maisons est un bon indice des populations hors des jardins.

- Une nécessité : les aider à passer l'hiver

Ne pas les nourrir (ou leur apporter un complément de nourriture en hiver) est une solution de facilité. La solution idéale, est de les nourrir de novembre à mars. Les nourrir toute l'année se pratique aussi, avec cependant une forte réduction des quantités à la belle saison.

Quels aliments ? Le plus prisé de nombreux oiseaux est sans conteste le tournesol (on parle couramment de graines de tournesol, alors que du point de vue botanique, en toute rigueur ce sont des fruits secs appelés akènes) : le tournesol fournit des lipides, mais aussi des protéines. Les mésanges frappent violemment avec leur bec pour ouvrir ces « graines », alors que d'autres (gros-bec, verdier, pinson) écrasent le tout avec leur bec puissant.

Autres aliments : maïs écrasé, noisettes et noix pilées, cacahuètes, margarine, blé, millet etc.

Ne pas oublier l'eau car on leur fournit des aliments assez déshydratés.

Les objectifs sont simples : essayer de limiter la mortalité hivernale (à cause du froid ou de la rareté des aliments), compenser si possible les agressions diverses inévitables (prédateurs, pesticides, véhicules). En outre, les observer près de sa maison, procure des petits bonheurs permettant de mieux comprendre le mode de vie de chacun.



Pic épeiche



Mésange charbonnière



Gros bec



Chardonneret



Mésange huppée



Rouge Gorge



Restos du cœur



Verdier



Pinson du Nord

Photos de M. Louis GIRARD -internet

Notre conférencier, observateur chevronné, passionné et patient, excellent photographe, a suivi les allées et venues des oiseaux de son jardin.

Que Louis Girard soit vivement remercié de nous avoir enchantés par son érudition !

En résumé, un jardin sans oiseaux est comme un jardin sans fleurs, alors protégeons les !

VŒUX DU NOUVEL AN 2020

jeudi 16 janvier 2020



La cérémonie annuelle des vœux du nouvel an se déroule, comme depuis plusieurs années, dans les locaux d'ETHIC-ETAPES-CISL de Lyon.

Le Président Yves Quinteau remercie M. Yves Franquelin Directeur et son équipe pour la qualité de leur accueil.

Le Président remercie ensuite la nombreuse assistance qui prouve l'intérêt porté par les amopaliens et les sympathisants à cette cérémonie traditionnelle. Elle leur permet, en effet, de se retrouver et d'échanger dans une ambiance conviviale. Ce moment est également l'occasion de tenir informés de la vie et du développement de la section ceux qui ne pourraient participer à la prochaine assemblée générale qui aura lieu cette année le mardi 24 mars 2020 au lycée hôtelier de Dardilly¹.

Le Président remercie les personnalités présentes et transmet les regrets de ne pouvoir être présents adressés par M. Jean-Pierre Biot Président d'honneur de la section, M. Michel Berthet Président d'honneur de l'AMOPA nationale et M. Guy Charlot Inspecteur d'académie, DASEN du Rhône.

La cérémonie se déroule en trois temps : bilan 2019, perspectives 2020 et moment convivial autour de la galette.

Le bilan 2019 des activités culturelles est illustré par un diaporama, créé et projeté par Jacqueline Dauphin, secrétaire générale de la section, qui passe en revue l'ensemble de ces activités : voyages, sorties, visites, conférences, concerts.

Quant aux actions pour la jeunesse, cœur de mission de notre association, l'année 2019 a vu la création d'un nouveau prix intitulé « Bien s'exprimer à l'oral » qui devient « Plaisir de dire ». Ce nouveau prix, placé sous la responsabilité d'Annie Mamecier-Demounem, a connu un succès exceptionnel auprès des enseignants et des élèves de collège. Le président tient également à

signaler l'article paru dans la revue nationale sur le concours « jeune arbitre » spécifique au Rhône et qui met en valeur notre section. Il remercie Gérard Bouchet initiateur du concours et rédacteur de l'article.

Les perspectives 2020 pour les activités culturelles font également l'objet d'un diaporama à l'initiative de Jacqueline Dauphin. A noter deux voyages : un premier dans le Velay en juin et un second en Sicile en septembre.

Pour les actions en faveur de la jeunesse l'objectif 2020 consiste essentiellement à les faire vivre car, vu leur nombre important, elles nécessitent une implication et une énergie constamment renouvelées de l'ensemble des acteurs que le Président tient à nouveau à remercier.

En terminant cette présentation, le Président souhaite à tous santé et bonheur pour cette nouvelle année et invite les participants à partager un moment convivial autour de la traditionnelle galette accompagnée du verre de l'amitié.

Yves QUINTEAU
Président de la section

¹L'assemblée générale a été reportée à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire.

L'UNICEF

Conférence de M.Thierry Saudejaud, le 21 janvier 2020

1. HISTORIQUE

L'UNICEF – Fonds des Nations Unies pour l'Enfance – est né le 11 décembre 1946, au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour venir en aide aux populations, plus particulièrement aux enfants et aux adolescents, qui étaient les victimes ou les laissés pour compte du terrible conflit qui venait de dévaster une partie du monde.

Cela a d'abord été un fonds d'urgence dont le premier programme a été « Des vivres pour l'Europe ». Prévu pour une durée de vie limitée dans le temps, son mandat a été prolongé pour 3 ans en 1950 et c'est dans ce cadre qu'ont été élaborés les premiers programmes à long terme dans les domaines de l'alimentation, de la santé et de l'éducation.

Dès lors qu'il ne pouvait s'occuper de tous les enfants, et que tous ne sont pas malheureux, les pays d'intervention ont été identifiés sur la base de trois critères :

- Le taux de mortalité des moins de cinq ans,
- La taille de la population des moins de cinq ans,
- Le produit national brut.

Cette règle prévaut toujours même si le monde a bougé terriblement et que les situations appelant une aide humanitaire ont dépassé les frontières, comme en témoigne la crise des réfugiés et des migrants.

SAUVER, PROTÉGER, ÉDUQUER, tels sont les trois verbes d'action qui caractérisent son action même si aujourd'hui, ces trois verbes ont disparu de son logo pour laisser place à la mention « **UNICEF POUR CHAQUE ENFANT** », cela pour bien affirmer que chaque enfant qu'aucun ne doit être délaissé.

2. L'ACTION À L'INTERNATIONAL

L'UNICEF est présent dans plus de 190 pays et territoires à travers ses bureaux de terrain et ses comités nationaux tel l'UNICEF France. Son action à l'international est de deux types :

Le soutien aux actions de développement pour assister les gouvernements dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection, à travers des programmes à moyen ou long terme destinés aux enfants et aux mères.

L'intervention dans les situations d'urgence pour répondre aux besoins vitaux des enfants et des mères dans des contextes de crises humanitaires avec cette force que procure son appartenance aux Nations Unies et la réactivité qu'il a à partir de son entrepôt de Copenhague et de ses trois plateformes d'urgence de Dubaï, Colon et Shanghai.

Le conseil et l'assistance aux gouvernements sont un aspect méconnu de son action alors que ce rôle est important voire capital. Il faut certes intervenir au plus près des populations comme cela est fait sur le terrain, en lien étroit avec d'autres organisations ou structures locales, mais pour inscrire les choses dans la durée, il faut aussi intervenir auprès des gouvernements, les informer avec des études et des éléments statistiques, les assister ou les accompagner pour faire évoluer leurs politiques de l'enfance, de la famille, sociale ou de l'éducation.

Les situations d'urgence, quant à elles, sont nombreuses qui prennent fond sur les catastrophes naturelles, les effets dévastateurs du réchauffement climatique et la multiplication des conflits armés.

Elles ont tendance à prendre le pas sur les actions de développement tant les besoins financiers sont importants dans un budget qui n'est pas extensible, les recettes étant issues des contributions volontaires des Etats, de l'apport de fondations et de grandes organisations, et de la générosité publique.

Cinq cent trente-cinq millions d'enfants vivent dans des pays en situation d'urgence humanitaire soit un sur quatre. Et ces crises humanitaires mettent en péril leur vie et leur avenir plus qu'à toute autre époque de notre histoire.

Jamais les enfants n'ont eu à subir autant de violences. Dans les pays en proie aux conflits armés, les écoles sont occupées et souvent bombardées, les enlèvements de masse sont légion, les enfants sont enrôlés comme enfants soldats, esclaves domestiques ou sexuels ou bien encore pour des attentats suicides. Sur les routes migratoires qu'ils empruntent, souvent livrés à eux-mêmes, ils sont exposés à toute forme d'atrocités et constituent des proies faciles pour les réseaux criminels.

L'UNICEF se bat, au quotidien et à tous les niveaux, pour améliorer leur sort face auquel nul ne peut en conscience rester contemplatif.

3. LES DOMAINES D'ACTION

Ils sont au nombre de sept :

- **La santé** avec notamment la vaccination, l'accès aux soins, le suivi des mamans avant et après l'accouchement, la lutte contre le paludisme.



Photo : copyright - UNICEF

- **La lutte contre le VIH / SIDA** avec une attention portée à la prévention de la transmission de la mère à l'enfant.
- **La nutrition** avec la lutte contre la malnutrition aigüe, cause de mortalité, et la malnutrition chronique, cause de retard de croissance et cognitif.
- **L'eau, l'assainissement et l'hygiène** tant le nonaccès à de l'eau salubre favorise le développement de maladies diarrhéiques souvent mortelles pour les enfants.
- **La protection contre toutes les formes de violences et d'exploitation** qu'il s'agisse de maltraitance domestique ou autre, du travail forcé, de l'exploitation sexuelle, des enfants enrôlés dans les conflits armés, des mariages précoces ou bien encore des mutilations génitales féminines.
- **L'éducation** avec une attention particulière portée aux filles pour qu'elles soient traitées et considérées à égalité des garçons mais aussi parce que toutes les études ont prouvé qu'une fille éduquée éduquera son enfant.



Photo copyright - UNICEF

● **L'inclusion sociale**, c'est-à-dire la lutte contre l'exclusion sociale et les inégalités, la pauvreté, la discrimination telle celle de genre ou en raison d'un handicap, la stigmatisation communautaire mais aussi la démobilisation et la réintégration des enfants soldats.

Le tout en cohérence avec les 17 objectifs du développement durable qui visent d'ici 2030 à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous en ne laissant personne de côté.

La politique de l'UNICEF et son action prennent fond sur la convention internationale des droits de l'enfant adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, mais aussi sur le principe de l'équité qui vise à apporter le plus aux enfants qui en ont le moins.

4. LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Il s'agit là d'un texte novateur qui pour la première fois de l'Histoire reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques, ces droits étant fondamentaux et non négociables.

Sa portée n'est pas uniquement symbolique car il est juridiquement contraignant, les Etats- parties devant rendre compte tous les cinq ans au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies de la mise en œuvre de la convention.

Cette convention comporte un préambule qui rappelle les grands principes de la Charte des Nations Unies et cinquante-quatre articles qui énoncent des droits de l'enfant dans différents domaines et précisent les dispositions d'application par les pays ratificateurs.

Elle repose sur quatre principes directeurs :

- **la non-discrimination des enfants,**

- **l'intérêt supérieur de l'enfant,**

- **la vie, la survie et le développement**, à travers l'affirmation que tout enfant a le droit de vivre, de survivre et de se développer physiquement, mentalement, spirituellement et moralement, psychologiquement et socialement dans toute la mesure de ses potentialités,

- **le respect des opinions de l'enfant.**

Trois protocoles additionnels sont venus la compléter :

Deux en mai 2000, le premier sur l'implication d'enfants dans les conflits armés, le second sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Le troisième en décembre 2011 qui permet à tout enfant de déposer une plainte en violation de ses droits, directement auprès du Comité des droits de l'Enfant des Nations Unies, dès lors que tous les recours ont été épuisés au niveau national.

5. L'UNICEF FRANCE

L'UNICEF France est une association loi 1901 qui a été accréditée par l'UNICEF International pour le représenter et agir en son nom. Il est organisé en 25 comités territoriaux qui couvrent chacun de 2 à 7 départements, et compte près de 6 000 bénévoles profondément engagés.

► Sa mission est triple :

- **Sensibiliser** les institutionnels les acteurs économiques, la société civile, les jeunes et les moins jeunes aux situations de détresse que connaissent les enfants du monde et aux besoins qui en découlent.

- **Collecter des fonds** pour aider à la réalisation des programmes de terrain ou d'urgence, ce à travers la traditionnelle vente de cartes de vœux et de produits solidaires, l'événementiel, les partenariats économiques, culturels et associatifs, les legs et les libéralités.

- **Défendre les droits de l'Enfant** en France et dans le monde et tout le temps.

► Trois activités ou dispositifs sont en prise directe sur le réseau des bénévoles:

- **Les programmes d'actions éducatives et d'engagement des jeunes** qui ont permis, en 2019, de sensibiliser plus de 125 000 enfants et jeunes et de mobiliser 2 000 jeunes ambassadeurs et étudiants campus qui se sont engagés pour promouvoir auprès de leurs pairs, mais pas seulement, les valeurs, les couleurs et les missions de l'UNICEF, et bien sûr, agir.

- **Le réseau des collectivités amies des enfants** compte aujourd'hui 231 villes dont 16 intercommunalités qui mènent en direction des enfants et des jeunes des politiques qui font référence et ont valeur d'exemple.

- **Le dispositif « Entreprises amies de l'UNICEF »** offre aux entreprises la possibilité de contribuer à la réalisation d'un programme donné, de terrain ou d'urgence.

Le comité territorial Rhône Loire Ain est particulièrement actif. Il couvre tout le champ des missions dévolues aux comités territoriaux et fait référence au plan national.

Thierry SAUDEJAUD
Secrétaire général de l'UNICEF FRANCE

CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES AUX CHEVALIERS DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES NOMMÉS EN 2019

(Photos Jacqueline Dauphin et Gérard Bouchet)

La cérémonie solennelle de remise des médailles aux chevaliers nommés en 2019 dans l'ordre des palmes académiques s'est déroulée le mercredi 29 janvier 2020 dans l'amphithéâtre Louise Michel de l'Institut National Supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), mis gracieusement à notre disposition par Monsieur le Directeur.



Les promotions de janvier et de juillet 2019 ont honoré **98 personnes** dans le grade de chevalier des palmes académiques pour la section du Rhône et de la métropole de Lyon. Un courrier individuel, signé du président de la section, a été envoyé personnellement à chacun d'entre eux. Une dizaine de lettres sont revenues avec la mention « inconnu à l'adresse indiquée ». Six personnes se sont excusées de ne pouvoir être présentes, dont deux tardivement ; huit récipiendaires ont répondu favorablement et sont venus, avec leurs parrains ou marraines, recevoir leur médaille. Il y a donc eu, malheureusement, plus de soixante-quatorze courriers restés sans réponse !

La cérémonie a commencé par l'allocution de Monsieur Pierre



CHAREYRON, directeur de l'INSPE, qui s'est réjoui d'accueillir plusieurs institutions dans ses locaux dont l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA). Il a précisé que les personnes travaillant dans son établissement étaient honorées lors de la cérémonie de la « galette » au sein de l'institut. Il a félicité les récipiendaires présents dans la salle et a remercié tous les bénévoles de l'AMOPA pour leur investissement dans les nombreuses actions organisées pour la jeunesse ainsi que pour l'ensemble des activités culturelles proposées

aux adhérents. Il a rappelé qu'un local était mis à notre disposition dans ses

locaux mais qu'un déménagement serait à envisager au cours de l'année en raison de travaux touchant tout le second étage du bâtiment. Il nous a assuré qu'il ferait tout son possible pour nous « reloger » au mieux et pour nous aider dans l'organisation de nos différentes manifestations.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (IA-DASEN) Guy CHARLOT, retenu, s'est fait représenter par Monsieur David MÜLLER (IA-DASEN adjoint). Monsieur MÜLLER a fait un discours brillant, rappelant l'origine des palmes académiques créées par Napoléon Ier en 1808 pour honorer des membres de l'Université et aux personnes ayant rendu des services à l'enseignement et aux Beaux-Arts. Cette distinction a ensuite été proposée pour l'ensemble des personnels de l'Education Nationale. C'est la plus ancienne distinction décernée à titre civil qui comprend trois grades : chevalier, officier et commandeur. Monsieur MÜLLER a insisté sur les valeurs de l'AMOPA à savoir « Servir et Partager » et l'importance de les porter, comme notre association le fait, au travers de nombreuses actions pour la jeunesse touchant tous les publics. Il a également insisté sur le fait que l'Académie prenait en compte l'hétérogénéité du territoire et qu'elle faisait beaucoup pour diminuer les différences constatées entre établissements. Il a bien sûr chaleureusement félicité les nouveaux promus et a accepté de remettre une décoration à l'un d'entre eux.



David MÜLLER

Avant la remise des médailles, Monsieur Yves QUINTEAU, président de la section du Rhône et de la Métropole de Lyon, a présenté l'AMOPA et ses diverses activités en insistant sur les concours pour la jeunesse et leur succès au sein de l'académie. Il a également cité tous nos partenaires, (malheureusement de moins en moins nombreux) sans lesquels, nous ne pourrions récompenser tous les jeunes primés de nos concours.



Yves QUINTEAU

La cérémonie s'est poursuivie par l'accueil individualisé de chaque promu qui a bénéficié d'un éloge par son parrain ou sa marraine avant de recevoir la médaille. Chacun des décorés a pu ensuite répondre et remercier notamment l'institution. Monsieur Gérard BOUCHET, membre du bureau, leur remettait en cadeau de bienvenue, quelques productions de notre association ainsi qu'un bulletin d'adhésion !

La cérémonie s'est déroulée dans le temps imparti, dans une excellente ambiance et s'est terminée par un moment de convivialité très réussi où chacun a pu échanger.

Le président a remercié Monsieur MÜLLER d'avoir présidé toute la cérémonie, présence très appréciée, Monsieur le Directeur de l'INSPE pour nous avoir accueillis ainsi que tous les organisateurs, membres du bureau et tous les participants à qui il renouvelle ses félicitations en espérant les compter rapidement parmi les adhérents de la section et les rencontrer à certaines manifestations.



***Les nouveaux décorés avec parrains et marraines
autour du Président et de l'IA-DASEN***

**Annie MAMECIER-DEMOUNEM
Organisatrice**

VISITE DE L'USINE RENAULT TRUCKS A VÉNISSIEUX

Mardi 04 février 2020

Vingt-sept amopaliens ont visité l'usine RENAULT TRUCKS de Vénissieux. Le responsable des relations publiques nous accueille chaleureusement.

1) Présentation générale

Renault Trucks fait partie depuis 2001 du groupe suédois Volvo, un des leaders mondiaux des solutions de transport, dont le siège est à Göteborg, en Suède. Le groupe Volvo est présent dans le monde entier, sur la route, sur les chantiers, en ville et en mer.

Le groupe Volvo



sur la route



sur les chantiers



en ville



....en mer

La construction de camions constitue l'essentiel de son chiffre d'affaires (40 milliards d'euros). 233 000 camions sont livrés. 104 000 personnes sont employées dans le monde avec 1 400 points de vente et de service dans le monde.

Renault Trucks, c'est d'abord l'histoire de deux hommes : Marius BERLIET et Louis RENAULT qui conçoivent des véhicules dès 1894 et jettent les bases d'un grand groupe automobile.

Au XX^e siècle, BERLIET et SAVIEM fédèrent progressivement et s'imposent comme uniques constructeurs de poids lourds.

- **En 1978**, ils deviennent Renault Véhicules Industriels, puis rachètent Dodge puis Mack en 1992. La marque devient Renault V.I. - **En 2001**, le groupe Renault V.I. est repris par Volvo. - **En 2002** naît Renault Trucks. Mais les noms de BERLIET et de SAVIEM restent inscrits dans les mémoires. SAVIEM pour les produits de la gamme utilitaire ou intermédiaire et BERLIET pour les Poids lourds. 97 000 personnes travaillent dans cette entreprise.

Renault Trucks a son siège à Lyon. Il existe 4 sites en France :

● **Blainville-sur-Orne** : pour la construction des cabines, ● **Bourg-en-Bresse** : l'assemblage de certains camions, ● **Lyon** : l'assemblage de moteurs pour la fabrication de pièces de rechange et l'assemblage d'essieux, ● **Limoges** : la rénovation.

- **En 2013**, Renault Trucks a intégralement renouvelé sa gamme. Tous ses véhicules sont conformes aux normes environnementales les plus strictes comme EURO VI. La main d'œuvre très qualifiée est triée sur le volet après un intérim de 18 mois.

- **En 2014**, le groupe Renault Trucks reçoit le label « **Origine France garantie** » qui est une certification attestant que l'essentiel de la production est réalisée dans l'hexagone. Renault Trucks fournit actuellement des véhicules de 2,8 à 120 tonnes. Ce sont des camions robustes, fiables, à consommation maîtrisée.

Les camions d'aujourd'hui roulent au gaz naturel comprimé, aux carburants liquides de synthèse, au bio diesel. Certains camions sont déjà tout électrique (ZE). Les pièces sont presque toutes recyclables. Actuellement, des recherches sont faites pour réutiliser les batteries électriques. La stratégie des énergies jusqu'en 2030 prévoit l'utilisation du bio diesel pour les longues distances et l'électrique et l'hydrogène pour les déplacements régionaux et urbains.

Le commerce est important entre Volvo Trucks et Mercedes mais le marché chinois va devenir dangereux car il se rapproche rapidement des normes européennes.

Texte : **Michèle ANTIGNAC**

2) Visite des ateliers RENAULT TRUCKS

L'usine de Vénissieux réalise le montage des blocs moteurs du groupe Volvo. Elle assemble donc la totalité des moteurs des différents véhicules du groupe, soit les camions Volvo, U.D (Japon), Renault, Mack, Eicher (Inde), Dong Feng (Chine). Cette remarque est importante car elle montre la diversité des

variantes possibles, chaque constructeur ayant ses particularités à partir de blocs moteurs standards, particularités qu'il faut gérer en production.

La chaîne débute par le montage du moteur lui-même. La plupart du temps se sont des moteurs 8 cylindres en ligne dont les carters arrivent déjà usinés en Suède. Ils sont installés sur des tapis roulants et passent sur **des postes entièrement robotisés** afin de mettre en place, cylindres, vilebrequins, bielles,... jusqu'à la fermeture du carter. Cette unité, de fabrication italienne réalise entièrement la partie mécanique du moteur qui reçoit, en fin de groupe **une carte d'identification informatique** avant la suite. Il y a peu de personnel dans cette zone entièrement automatisée dont les magasins d'approvisionnement en composants sont entièrement intégrés. Les personnels n'interviennent qu'en cas de signalement d'une défaillance par le robot.



Des moteurs de camion à la fin de la chaîne d'assemblage

Globalement, l'atelier est constitué d'une ligne d'assemblage, mais qui subit quelques dérivations dans sa seconde partie (plusieurs éléments en parallèle). Les moteurs sont installés en fin de zone précédente sur **des chariots filoguidés** afin d'être dirigés, suivant les variantes vers des postes diversifiés pour y subir le traitement ad hoc. Tous les accessoires du bloc moteur, circuit de refroidissement, circuit d'huile, capteurs de tous ordres,... sont mis en place en fonction des particularités de chaque moteur. La technique des chariots filoguidés donne une grande souplesse au système qui est capable de mettre en attente des moteurs pour une meilleure gestion des temps de montage. Dans cette zone, le personnel est plus nombreux car il s'agit de poste en partie manuel pour des raisons de complexité de mise en place des composants. Le moteur est monté sur le chariot de sorte qu'il peut tourner horizontalement sur lui-même afin de permettre l'accès de l'opérateur à des zones difficiles.

Les moteurs équipés sont ensuite acheminés vers **une zone d'essais**. Le premier des essais, réalisé sur 100% des moteurs est un test d'étanchéité.

Après obturation des circuits des fluides, ces derniers sont mis sous pression pendant une durée donnée. Cette opération est conduite par des opérateurs. Les groupes passeront ensuite dans des salles fermées (dont nous ne verrons rien) pour des essais « à chaud » mais à vide, avant d'aller vers des box d'essais « en charge », la charge étant assurée par des champs électromagnétiques. La mise en place est réalisée par des opérateurs dans le box qui sera fermé pendant l'essai. Cette partie constitue la fin de notre visite.

Outre une usine d'une remarquable propreté, nous avons donc visité une entreprise qui s'affiche 4.0 (usine entièrement automatisée) mais qui laisse encore une part à des opérateurs qui ne font pas que de la surveillance. Néanmoins, nous avons eu une idée précise de **la part qui revient à l'informatique dans la gestion complexe de la production**. En particulier, la totalité de l'information de production est consignée et gérée de façon centralisée de manière à disposer à tout instant de l'état de cette production et prendre les décisions optimales pour assurer l'objectif journalier (affiché). Les postes sont très interconnectés de sorte que la maîtrise des flux, automatisée, laisse des temps de travail aux opérateurs qui ne nous sont pas apparus comme « stressants ». La trop grande répétition est évitée grâce à des postes enrichis et diversifiés.

Le point émouvant de la visite est constitué sans aucun doute, par la présence des tricycles avec leur petit coffre en bois, pour les personnes amenées à se déplacer dans l'usine, tricycles qui paraît-il, remontent à l'époque... de Marius BERLIET.

Texte Alain MAMESSIER

Photos Renault Trucks



ACTIVITÉS FUTURES



AMOPA

Section AMOPA 69
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.co
www.amopa69.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

À LA CONFÉRENCE : LA SICILE

Lundi 22 juin 2020 à 14h

Conférencier : Jean-Louis COPPÉRÉ, historien

INSPÉ - 5 rue Anselme 69004 LYON
Bus : C13 et C18 - arrêt : Clos Jouve (*Sous réserve*)



En prévision du voyage en Sicile et pour toutes les personnes intéressées, le conférencier apportera un éclairage historique et culturel sur la Sicile en général et sur les lieux visités.

Cette conférence est gratuite pour les adhérents et les sympathisants
mais l'inscription est obligatoire

**Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer,
avant 30 Mai 2020**

à Mme Jacqueline DAUPHIN - 84 rue Chazière 69004 LYON
Tél : 04 78 30 55 62 - j.dauphin@wanadoo.fr



CONFÉRENCE : « LA SICILE »

Lundi 22 juin 2020 à 14h

NOM.....Prénom :.....

Adresse :.....

Téléphone fixe :.....Portable :.....

Courriel :.....@.....

AMOPA section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant : N° d'adhérent :

Nom et prénom des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de Sympathisant :

.....

.....

AleSignature

DONS DE LIVRES À UNE ÉCOLE DE MADAGASCAR

L'orphelinat du foyer Koloïna qui héberge 25 jeunes filles malgaches à Antsirabe, recherche quelques ouvrages de français afin que ces jeunes enfants se perfectionnent dans notre langue.

Ces ouvrages peuvent provenir de vos enfants ou petits-enfants. Ce peut être des petits contes, des romans faciles...

Si vous possédez de tels ouvrages et désirez des informations, veuillez contacter :

Christiane FERRA
Vice-présidente AMOPA
14 Place Gutenberg
69300 Caluire
Tel : 06 15 45 04 13
Courriel : ferra.christiane@gmail.com

Elle se chargera, au nom de l'AMOPA, avec la présidente de l'association franco-malgache « aux amis de Madagascar », Mme BORREY, de faire parvenir ces ouvrages pour le grand plaisir de ces jeunes filles.

L'AMOPA compte sur vous et vous remercie.

UN PREMIER ENVOI A DÉJÀ ÉTÉ EFFECTUÉ

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

Madame PERREL Solange, Chevalier

Monsieur QUEF Didier, Chevalier

Monsieur YENDT David, Chevalier

Mme ROURE Martine, Commandeur

DÉCÈS

Madame Monique ANISKOFF, Commandeur

INFORMATIONS

Recueil des activités culturelles de la section

Vous pouvez vous procurer le recueil 2019 des activités culturelles de la section du Rhône, pour la somme de **10 euros** en vous adressant à :

Madame Monique ROUGEMONT

Tél. : 04.78.27.40.54

ou par courriel : m.rougemont8@gmail.com

Si vous désirez recevoir le document par la poste,

veuillez rajouter **5 euros supplémentaires** (tarif d'expédition), ce qui porte le montant à **15 euros (recueil + envoi)**

SOUTIEN A NOTRE SECTION

■ Vous pouvez soutenir nos actions en faveur de la jeunesse en faisant un don à notre section : <https://www.amopa69.fr/partenariat.html>

Pour cela, vous pouvez faire parvenir un chèque, distinct de celui de votre adhésion, établi à l'ordre de AMOPA section du Rhône et l'adresser à :

Section AMOPA 69 - Soutien et Partenariat

5, rue Anselme – 69317 Lyon cedex 04

L'AMOPA étant une association Loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique, votre soutien est déductible de votre impôt sur le revenu à concurrence de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Le reçu fiscal correspondant vous sera adressé.

COTISATION, ABONNEMENT 2020 A L'AMOPA

■ Les adhérents n'ayant pas encore réglé leur cotisation 2020 sont priés de le faire rapidement s'ils désirent continuer à recevoir la lettre trimestrielle de la section.

■ Pour les MEMBRES de l'AMOPA : Chevalier, Officier ou Commandeur
Le siège national vous a fait parvenir par courrier l'appel de cotisation et d'abonnement à la revue **pour l'année 2020**.

**LES AMOPALIENS DOIVENT ADRESSER
LEUR COTISATION ET LEUR ABONNEMENT A LA REVUE
AU SIÈGE NATIONAL DE L'AMOPA - 30 AVENUE FÉLIX-FAURE 75015 PARIS**

COTISATION D'ADHÉSION A L'AMOPA ET ABONNEMENT A LA REVUE

Membre actif : 32 € : adhésion avec abonnement à la revue : **56 €**

Membre de soutien : 48 € : adhésion avec abonnement à la revue **72€**

Membre bienfaiteur : adhésion : **88 €** : adhésion avec abonnement à la revue : **112 €**

La cotisation d'adhésion ouvre un droit à déduction fiscale de 66 % de son montant et au reçu fiscal correspondant.

■ Pour les membres SYMPATHISANTS de l'AMOPA, (parrainés par un amopalien),

Adhésion seule : **30 €** sur papier libre

Adhésion et Abonnement à la revue nationale : **54 €**

(cf. : bulletin d'adhésion page suivante).

BULLETIN D'ADHESION

ainsi que **CHÈQUE** qui est à libeller à l'ordre de « **AMOPA** » (celui-ci étant encaissé par le siège national)

sont à renvoyer à

Madame Jacqueline DAUPHIN

84 rue Chazière 69004 LYON

Tél : 04 78 30 55 62

LA COTISATION N'EST VALABLE QUE POUR L'ANNÉE CIVILE.

**Merci de votre fidélité, de l'intérêt et du soutien que vous apportez
à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA)**





**ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES
(Reconnue d'utilité publique décret du 26-9-68)**

Siège : Ministère de l'Éducation Nationale
Secrétariat : 30, avenue Félix Faure 75015 PARIS – Tél : 01 45 54 50 82

ANNÉE 2020
BULLETIN D'ADHÉSION SYMPATHISANT
à renvoyer à

Madame Jacqueline DAUPHIN
84 rue Chazière
69004 LYON

Nom et prénoms : M., Mme, Mlle

Date de naissance : _____ **Profession ou qualité :** _____

Adresse : _____
(Écrire tous les noms propres, patronymes, domicile, en lettres capitales et souligner le prénom usuel).

Mél : _____ **Tél. :** _____

Demande son inscription en qualité de :

Marquer votre choix d'une X et indiquer le montant total de votre versement par chèque libellé à l'ordre de l'AMOPA.

- Membre sympathisant participation 30 €
 Membre sympathisant participation **avec abonnement à la revue** 54 €

Montant du versement : €

Vous recevrez le reçu fiscal correspondant.

Date _____ Signature _____

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. **Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à AMOPA secrétariat national 30 avenue Félix Faure 75015 Paris.***

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Siège : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
5, rue Anselme - 69317 Lyon Cedex 04

Présidents d'Honneur

M. le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône
M. le Recteur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'Académie de Lyon,
Chancelier des universités
M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Éducation nationale
M. le Directeur INSPÉ (ex ESPE) de l'Académie de Lyon – Université Claude Bernard Lyon 1
M. Jean-Pierre BIOT, proviseur honoraire

Président honoraire

M. Jacques JUMENTIER, inspecteur d'académie honoraire

Bureau de la section:

Président : **M. Yves QUINTEAU**, directeur général des services honoraire de l'ENS de Lyon
Vice-présidente : **Mme Christiane FERRA**, inspectrice principale honoraire - enseignement agricole
Secrétaire générale : **Mme Jacqueline DAUPHIN**, attachée principale d'administration universitaire honoraire
Secrétaire adjointe : **Mme Monique ROUGEMONT**, professeur certifié honoraire
Trésorière : **Mme Danièle ANRÈS**, attachée principale d'administration d'Etat honoraire
Trésorier adjoint : **M. Gérard HEPP**, professeur agrégé honoraire

Chargés de mission :

Partenariat : MM. Jean-Marie PALLIER et Yves RAFFESTIN, Georges GROUSSET

Concours Palmes de l'Apprentissage : M. Jean-Marie PALLIER

Concours « Mariannes de l'AMOPA » : M. Georges GROUSSET

Concours « Palmes Jeune Arbitre » : M. Gérard BOUCHET

Concours «AMOPA/AAUL» : MM. Yves QUINTEAU, Mme Christiane FERRA

Concours « Défense et Illustration de la langue française » :

Mme Annie MAMECIER-DEMOUNEM

Concours : « Nous l'Europe » : Mme Marie-Annie MICHOU-SAUCET et M. Jean-Louis COPPÉRE

Concours «IMAGING'Action» : MM. Jacques NOCLIN et Louis SANYAS

Bourses de l'Enseignement Supérieur : Mme Christiane FERRA et M. Gérard BOUCHET

Francophonie : Mme Chantal DENTZER et M. Gérard HEPP

Activités culturelles : Mmes Michèle ANTIGNAC, Jacqueline DAUPHIN, Marie-Thérèse PECCEU
Monique ROUGEMONT et M. Louis SANYAS

Publications : Mmes Jacqueline ABBAL-LOISY, Monique ROUGEMONT et M. Jean-Marie PALLIER

Site Internet : MM. Jean-Marie PALLIER, Georges GROUSSET

NŒUD AU MOUCHOIR

RAPPEL

**L'Assemblée générale prévue initialement
le 24 mars a été reportée à une date ultérieure**

Du lundi 8 au jeudi 11 juin 2020

Voyage dans le Velay

Lundi 22 juin 2020 à 14 h

Conférence sur la Sicile par Jean-Louis COPPÉRÉ, historien

INSPÉ – 5, rue Anselme – 69004 Lyon

Bus 13 ou 18 –Arrêt Clos Jouve

Du lundi 21 au 28 septembre 2020

Voyage en Sicile

DONS DE LIVRES APPEL A DE GÉNÉREUX DONATEURS
Prendre contact avec Mme Christiane FERRA : cf page 32



Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Site : www.amopa69.fr

Site amopa nationale : www.amopa.asso.fr